



LICENCE	
BALLE JAUNE	

Physique	☐
CENTRE DE COMPETITION	☐

REGLEMENT		☐	Total Net à payer :
MODE RGT	DATE	MONTANT	

INSCRIPTION ADHESION ECOLE DE TENNIS 2026 / 2027

RENOUVELLEMENT ☐ NOUVELLE ADHESION ☐	
NOM	PRENOM
Nom des Parents (si différent)	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL
E.Mail	TEL. 1 (domicile)
	TEL. 2 (mobile)

NIVEAU DE JEU :		A REMPLIR PAR L'ATGT	
DEBUTANT ☐	PERFECTIONNEMENT ☐	CLASSEMENT _____	PROF _____
BLANC ☐	VIOLET ☐	ROUGE ☐	ORANGE ☐ VERT ☐
FORMULES : (avec Licence obligatoire : 23.00 € OU 13.00 € pour les 6 ans et moins)			
BABY TENNIS 45min (3 et 4 ans) ☐ 2022/2021	MINI TENNIS 1H (5 et 6 ans) ☐ 2020/2019	ECOLE DE TENNIS 1H15 ☐ 2008/2018	
ECOLE DE TENNIS 2 X 1H15 ☐ 2008/2018		CENTRE DE COMPETITION ☐ (sur sélection)	

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Possibilité de régler par chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport et **Carte Bleue**.
- Paiement en 4 fois maximum (**uniquement par chèque en début d'année**).



DISPONIBILITES :		
MERCREDI MATIN ☐	MERCREDI APRES-MIDI ☐	SAMEDI MATIN ☐
AUTRES (soir en semaine si compétition) ☐ à préciser :		
Créneau horaire défini (à remplir par le club) :		

OBSERVATIONS :

N.B. Nous rappelons que les enfants inscrits à l'Ecole de Tennis de l'A.T.G.Tours bénéficient de la gratuité d'accès aux courts avec un membre du club (sous conditions). Ils peuvent inviter un non-adhérent moyennant une participation de 5 euros.
Une carte « Parents » pour jouer avec votre enfant et sur court extérieur : au tarif exceptionnel de 50 euros l'année. **TOURNER SVP**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription à l'école de tennis de l'A.T.G.Tours entraîne de facto l'adhésion à la Fédération Française de Tennis.

L'ATG.Tours et la F.F.T. pourront être amenées à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (envoi de l'attestation de licence entre autres). A cette fin, les informations collectées à l'occasion de cette inscription peuvent donner lieu à un traitement informatique par l'A.T.G.Tours et la F.F.T. En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

- Au club, auprès du secrétariat ;
- A la F.F.T. (service « organisation et système d'information ») fft@fft.fr et F.F.T. : 2 avenue Gordon Bennett – 75116 PARIS.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Le représentant légal de(s) enfant(s) désigné(s) ci-dessus autorise l'A.T.G.Tours, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser pour la saison 2025/2026 l'image de la personne ou des personnes mentionnées sur la présente fiche sur tous types de support à usage non commercial. **Si vous n'y consentez pas, merci de nous le signaler par mail à l'adresse atgt@wanadoo.fr.**

Le représentant légal reconnaît avoir pris également connaissance et accepter les dispositions relatives à la prise en charge de la garde des enfants dans le cadre de l'école de tennis :

- Avant de déposer leurs enfants au club, les parents (ou tuteurs) doivent s'assurer de la présence de l'enseignant ou d'un responsable. En cas d'absence dudit responsable, les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents (ou tuteurs), même durant le temps de cours.
- Les parents devront soit attendre l'arrivée d'un responsable, soit repartir avec leurs enfants.
- La responsabilité de l'enseignant ou du responsable n'est engagée que durant le temps des cours. En dehors de ces horaires les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents (ou tuteurs).
- Les parents (ou tuteurs) devront venir chercher leurs enfants auprès de l'enseignant ou de la personne responsable, à l'heure convenue de fin des cours.
- Si toutefois ces procédures n'étaient pas suivies, l'A.T.G.Tours et son Président dégageraient toute responsabilité sur tout incident ou accident survenant en l'absence de la personne responsable ou en dehors du lieu d'entraînement ou de la compétition.
- L'encadrement de l'école de tennis est autorisé à prendre toutes les mesures d'urgence médicale, chirurgicale et/ou d'hospitalisation, sans recours contre le club ou les salariés.

➤ **L'inscription suppose le versement d'un acompte de 50€. Le solde devra être versé à la rentrée.**

➤ L'inscription sera confirmée par le club par l'affectation de votre enfant à un jour et un horaire de cours ou entraînement.

➤ **Toute année commencée sera due.**

Fait à

Le

Signature

(Nom, prénom, qualité)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES (ANNEXE II-23, Art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale
Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?	
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.	
Tu es : une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge : ans
Depuis l'année dernière	
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	OUI NON
As-tu été opéré (e) ?	☐ ☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐ ☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐ ☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐ ☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐ ☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐ ☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐ ☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐ ☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐ ☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐ ☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐ ☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐ ☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐ ☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐ ☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐ ☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐ ☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐ ☐
Aujourd'hui	
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐ ☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐ ☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐ ☐
Questions à faire remplir par tes parents	
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐ ☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐ ☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐ ☐
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	